

---

Pétition des citoyens de Lusignan par laquelle ils demandent que cette ville s'appelle désormais Fondecéf-la-Montagne, en annexe de la séance du 16 frimaire an II (6 décembre 1793)

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Pétition des citoyens de Lusignan par laquelle ils demandent que cette ville s'appelle désormais Fondecéf-la-Montagne, en annexe de la séance du 16 frimaire an II (6 décembre 1793). In: Tome LXXXI - Du 16 frimaire au 29 frimaire an II (6 décembre au 19 décembre 1793) p. 35;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa\\_0000-0000\\_1913\\_num\\_81\\_1\\_38177\\_t1\\_0035\\_0000\\_4](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1913_num_81_1_38177_t1_0035_0000_4);

---

Fichier pdf généré le 19/02/2024

« P.-S.—J'ai fait un tour sur les fortifications, j'y ai éprouvé une douce sensation en voyant les jeunes gens travailler avec les ouvriers; ils ont renouvelé le serment de vivre libres ou de mourir. Les brigands, disaient-ils, nous passeront sur le corps avant d'entrer dans la cité. »

*Le général en chef de l'armée du Nord à la Convention nationale (1).*

« Au quartier général d'Avènes, le 14 frimaire. »

« Le général Souham m'a annoncé qu'il avait fait attaquer quelques avant-postes de l'ennemi, que nos troupes leur avaient tué beaucoup de monde et fait 140 prisonniers.

La municipalité de Landrecies, ainsi que le commandant, m'ont annoncé que le 11, on avait fait rentrer dans la place beaucoup de grains, de fourrages et de bestiaux qui étaient dans le faubourg d'Happegarde, et que cela s'était opéré sans tirer un coup de fusil; mais le défaut de voir us n'ayant pas permis d'achever cette opération, on recommença le lendemain.

« Signé : JOURDAN. »

**Barère.** Avant de vous donner connaissance de l'avantage que nous avons remporté à Toulon, je dois vous donner connaissance d'une lettre qu'a reçue, de Londres, le ministre des affaires étrangères. Elle annonce que le roi d'Angleterre vient de donner le commandement de l'armée qui est à Toulon, au général Ohara. On attribue beaucoup de mérite à ce général, voilà pourquoi on l'a nommé; car on est persuadé que les Français vont attaquer Toulon, de manière qu'il sera difficile de leur résister. Cette lettre annonce aussi que les alliés sont divisés pour savoir s'ils brûleront nos arsenaux et nos vaisseaux, et s'ils se retireront.

**Barère** lit une lettre du général Dugommier et une du représentant du peuple Salicetti, qui contiennent les mêmes détails. Elle finit ainsi :

Dans ce moment on vient d'amener un parlementaire anglais qui portait une lettre du commandant des forces anglaises dans Toulon. Nous vous la ferons passer.

**Barère.** Cette lettre, adressée au général français par les secrétaires qui ont acheté Toulon, réclamait l'indulgence de la nation, en faveur du général Ohara. Le comité de Salut public a pris des mesures dont vous serez satisfaits.

La séance est levée à 4 heures 1/4 (2).

Signé : ROMME, président; ROGER-DUCOS, PHILIPPEAUX, FRECINE, MERLIN (de Thionville), REVERCHON, RICHARD, secrétaires.

**PIÈCES ET DOCUMENTS NON MENTIONNÉS AU PROCÈS-VERBAL MAIS QUI SE RAPPORTENT OU PARAISSENT SE RAPPORTER A LA SÉANCE DU 16 FRIMAIRE AN II AU MATIN (VENDREDI 6 DÉCEMBRE 1793.)**

**I.**

PÉTITION DES CITOYENS DE LUSIGNAN PAR LAQUELLE ILS DEMANDENT QUE CETTE VILLE S'APPELLE DÉSORMAIS FONDECEF-LA-MONTAGNE (1).

*Suit le texte de cette pétition, d'après un document des Archives nationales (2).*

« Lusignan, 11 frimaire l'an II de la République française, une et indivisible et le 1<sup>er</sup> de la mort du tyran.

« Citoyens représentants,

« Notre ville portait le nom d'anciens tyrans. Les Lusignan ne s'étaient pas contentés d'asservir leurs compatriotes, ils profitèrent d'un temps où le fanatisme était à son comble et où la raison était étouffée sous la masse des préjugés énormes pour aller porter la guerre à des peuples paisibles et s'emparer d'un pays qu'ils disaient sanctifié, mais dont l'heureuse fécondité faisait le seul objet de leur ambition. De vrais patriotes ont en horreur tout ce qui peut conserver l'idée du despotisme; ce sentiment était inné chez nous, citoyens représentants, avant que vous eussiez fait tomber la tête des tyrans. Nous avons donc rejeté le nom de Lusignan, que notre ville a porté jusqu'ici, et nous lui avons donné celui de Fondcef-la-Montagne; le nom d'une fontaine célèbre par la beauté de sa source, et qui porte autour de notre commune la fertilité et l'abondance, mérite bien de remplacer celui des despotes qui l'opprimaient. Nous y joignons celui de la Montagne, et nous le devons au sentiment de reconnaissance pour l'heureuse constitution que nous a donnée la vertueuse Montagne de la Constitution. Nous sommes donc résolus, citoyens représentants, de ne point porter d'autre nom que celui de Fondcef-la-Montagne, et nous espérons que vous approuverez cette dénomination. Vous avez au reste commencé le bonheur des Français, nous vous invions, nous vous prions même de ne point abandonner votre poste avant de l'avoir entièrement consommé. Ce sont les vœux des fidèles républicains de la commune de Fondcef-la-Montagne.

« RUET, secrétaire; J. GRIMAUD, secrétaire; NAUDEAU, président. »

(1) La pétition des habitants de Lusignan n'est pas mentionnée au procès-verbal de la séance du 16 frimaire an II; mais, en marge du document qui existe aux Archives nationales, on lit l'indication suivante : « Reçu, yé aux comités d'instruction publique et de division, le 16 frimaire an II de la République : ROGER DUCOS, secrétaire. »

(2) Archives nationales, carton F<sup>1</sup> 1008, dossier 1356.

1. *Supplément au Bulletin de la Convention nationale* du 7<sup>e</sup> jour de la 2<sup>e</sup> décade du 3<sup>e</sup> mois de l'an II samedi 7 décembre 1793.

2. *Procès-verbaux de la Convention*, t. 27, p. 28.